



Melun, le 10 juin 2011

Mademoiselle, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer votre admission en première année de CPGE

Filière PCSI

Je vous invite à vous présenter le **Lundi 27 juin 2011 à 13h00** au :

Lycée Jacques Amyot,
6 bis, rue Edmond Michelet
77000 MELUN

pour la réunion d'information et pour l'inscription (obligatoires).

Votre admission sera définitive après vérification des pièces du dossier et après inscription.
Vous rapporterez les documents que vous aurez téléchargés sur le site du lycée, <http://www.lyceeamyot-melun.fr>, dûment remplis :

- Fiche d'inscription au lycée
- Fiche d'inscription à la demi-pension ou à l'internat + note d'information
- Fiche médicale
- Règlement et acceptation du règlement intérieur de l'internat (pour les étudiants admis à l'internat)
- Règlement et acceptation de la charte informatique
- Autorisation d'être photographié
- Information sur la sécurité sociale étudiante
- Présentation du foyer socio-éducatif
- Régime des étudiants et adresses utiles (pour information)

et les pièces complémentaires suivantes :

- 5 photos (à coller ou àagrafer sur les documents)
- photocopie du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre
- photocopie du livret de famille
- justificatif de domicile de la famille ou du correspondant en France
- justificatif d'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce des parents
- RIB (relevé d'identité bancaire) pour les internes et les demi-pensionnaires
- chèque pour l'inscription à la demi-pension ou à l'internat, ou à l'internat-externé

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Vous validerez votre inscription en nous faisant parvenir **avant le 12 juillet 2011**, la copie du relevé des notes au baccalauréat.

Veuillez agréer, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Proviseur
Michel METRO